

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 11 FEVRIER 2026

L'An Deux Mille Vingt-Six, le mercredi onze février à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Camille LECUNFF-GUILLARD, Aurélia DUCHET, Jean-Pierre JOURDAIN, Jean-Marc JOVET, Michel JEANNOT, Olivier SUSINI, Danièle SANTESTEBAN, Audrey SAUNIER.

Étaient excusés : Julien FARDEL-BRIOT (pouvoir à Henri MONTELLANICO), Alexandre BOTELLA (pouvoir à Aurélia DUCHET), Jacques GOLIASSE

Objet : Débat d'orientation budgétaire 2026

Monsieur le Président présente le rapport d'orientation budgétaire, ci-annexé.

Après délibération,

A l'unanimité, le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de ce rapport d'orientations budgétaires 2026,
- **CONSIDERE** que le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé lors de la séance.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 11 février 2026

